

L'Adresse—M. Skelly

Voilà les positions que nous défendons et que les autres partis à la Chambre n'ont pas adoptées. C'est bien beau de parler de paix et d'harmonie et de dire que tout sera réglé après les prochaines élections, mais il faudrait faire preuve d'une plus grande fermeté à l'égard des sociétés forestières et minières; il faudrait leur faire savoir qu'il y a des régions qu'elles n'ont pas le droit d'exploiter et qu'elles doivent collaborer avec les autres usagers des ressources pour assurer la conservation de ces ressources.

Il ne me reste plus beaucoup de temps et je ne pourrai donc parler longuement des programmes de mise en valeur des salmonidés qui sont d'une importance vitale pour toute la question de la gestion des ressources marines de la côte ouest. Je voudrais traiter de cette question au cours des deux minutes qui me restent. On n'a aucune confiance dans les initiatives du gouvernement; c'est malheureux, car en intervenant de manière honnête, équitable et sans détour, et en restructurant le processus décisionnel en ce qui concerne les pêches sur la côte ouest, le gouvernement pourrait regagner en partie la confiance perdue et mettre en place un meilleur système de gestion. Il faut créer un conseil de la gestion des ressources dont les membres seraient élus par les usagers. Après consultation et consensus, ce conseil pourrait mettre au point un plan de gestion. Il n'est plus acceptable que le ministère des Pêches et des Océans soit la seule et unique autorité pouvant recueillir des données et élaborer des plans de gestion. Pour que les mesures donnent les résultats escomptés, il faut que les intéressés collaborent dans une certaine mesure. Le gouvernement devrait s'efforcer de connaître le point de vue des pêcheurs en les consultant ou en mettant sur pied des mécanismes de consultation.

M. Murphy: Monsieur le Président, dans nombre de régions du Canada, il existe des sociétés de commercialisation du poisson d'eau douce qui sont chargées de trouver des débouchés à l'étranger pour le poisson et les dérivés du poisson. Je me demande si de telles sociétés existent sur la côte ouest. Le député pourrait-il me dire aussi si on a proposé, dans le domaine de la gestion et de la commercialisation des ressources, de mettre sur pied des systèmes qui permettraient aux pêcheurs d'avoir leur mot à dire dans ce domaine? Le problème pour les pêcheurs notamment, c'est qu'ils ne siègent pas au conseil d'administration des sociétés de commercialisation du poisson d'eau douce. La plupart des administrateurs sont nommés par les différents gouvernements et n'ont donc pas de compte à rendre aux pêcheurs. Je me demande si le député pourrait nous renseigner là-dessus?

M. Skelly: Monsieur le Président, c'est une question pertinente, et tout à fait d'actualité. Oui, une excellente question, vraiment. Je rappelle que les problèmes de commercialisation dans le cas du poisson de la côte ouest et du poisson d'eau douce sont loin d'être les mêmes. Nous nous sommes rendu compte, au fil des ans, qu'un petit nombre de puissantes sociétés dominaient ce secteur, ce qui ne laissait pas de nous inquiéter. La British Columbia Packers est un bel exemple de multinationales qui ont la mainmise à la fois sur les flottes de pêche et sur la transformation et la commercialisation du poisson.

● (1600)

Nous avons demandé que le groupe chargé des enquêtes sur les coalitions intervienne, mais le gouvernement s'est fait tirer l'oreille. Il n'a pas hésité à s'en prendre aux pêcheurs en ce qui

concerne le problème de la concurrence, mais il n'a jamais osé enquêter sur les menées de la British Columbia Packers dans le domaine des pêches sur la côte ouest. Nous lui avons demandé de modifier la loi pour que la concurrence soit un peu plus équilibrée au chapitre de la commercialisation. Les pêcheurs pourraient obtenir un bon prix pour leur produit et ils pourraient se libérer de l'emprise commerciale qui existe actuellement.

Les conservateurs qui ont pris la parole l'autre jour céderaient tous volontiers nos ressources aux capitalistes étrangers. Si nous pratiquons une pareille politique, les sociétés commerciales japonaises s'empareront de la part du lion en récupérant nos ressources qu'elles vendront aux prix qui leur conviennent. Si nous adoptions les recommandations du groupe Pearse en concentrant la propriété de nos ressources entre les mains d'un petit nombre de sociétés, nous finirions par devenir tous des coupeurs de bois et des porteurs d'eau. C'est ce qui se passe pour la charbon et les métaux de base et c'est ce qui est sur le point de se produire dans le cas des produits forestiers de la Colombie-Britannique. Nous aurions encore le choix dans le domaine des pêches si le gouvernement voulait s'assurer que les pêches sont exploitées d'une façon plus équitable pour les pêcheurs et les localités littorales de la Colombie-Britannique. Je sais gré au député d'avoir posé une question aussi pertinente.

[Français]

Le président suppléant (M. Herbert): Débat. L'honorable ministre d'État (Jeunesse).

L'hon. Céline Hervieux-Payette (ministre d'État (Jeunesse)): Monsieur le Président, je voudrais d'abord remercier tous mes collègues des deux côtés de la Chambre qui m'ont offert leurs vœux de succès à l'occasion de ma récente nomination comme ministre d'État à la Jeunesse. J'aurai certes besoin de la collaboration de tous, car je n'ai pas l'illusion de croire que les instruments mis entre mes mains seules me donneront le pouvoir magique de résoudre tous les problèmes des jeunes Canadiens et Canadiennes, mais avec toute la détermination qu'on me reconnaît ou qu'on pourrait me reprocher, j'ai l'intention de me faire le promoteur au cours de mon mandat de toutes les formules susceptibles d'améliorer le sort de nos jeunes, de leur faciliter l'accès à tous les mécanismes qui existent déjà, bref, d'être un peu le catalyseur d'un espoir devant sans cesse plus réalisable. Répondant aux vœux des jeunes du pays exprimés en de nombreuses occasions, notamment lors des sommets de la Jeunesse, à Québec et à St-Jean, Terre-Neuve, ainsi qu'à l'occasion de la tournée nationale effectuée par le Secrétariat d'État en vue de préparer l'Année internationale de la Jeunesse, l'an dernier, le très honorable premier ministre (M. Trudeau) a donc voulu que la voix des jeunes puisse davantage se faire entendre non seulement au Conseil des ministres, mais aussi au sein de l'administration fédérale où justement on m'a confié certaines responsabilités à côté du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Roberts) ainsi que du Secrétaire d'État (M. Joyal). J'aurai aussi l'occasion d'analyser de façon pratique la situation actuelle des jeunes Canadiens et Canadiennes et de rechercher des moyens de l'améliorer le plus rapidement et de la façon la plus adéquate possible.